

Communiqué des ministres des Finances des pays francophones à faible revenu

Financer le développement grâce à des mécanismes innovants

Washington, le 22 septembre 2011

A l'occasion des Assemblées annuelles des Institutions Financières Internationales, les ministres des finances des pays francophones à faible revenu se sont réunis à Washington le 22 septembre 2011, sous la présidence conjointe de Monsieur Essimi Menye, ministre des Finances du Cameroun et Monsieur Tayi Ngy, Secrétaire d'Etat des Finances du Royaume du Cambodge.

A l'issue de leurs échanges, les ministres relèvent que les besoins de financement du développement attendent toujours des ressources additionnelles telles que seuls des mécanismes innovants peuvent les procurer. Cette évolution requiert l'engagement du G20, accueillant une représentation renforcée des pays à faible revenu, en concertation avec l'ensemble de la communauté internationale.

Inquiets des conséquences que la crise financière a sur les flux d'aide publique au développement et sur l'atteinte de l'objectif de 0,7% du RNB en 2015, les Ministres demandent aux pays développés de maintenir leur solidarité avec les peuples les plus pauvres du monde, en dépit des problèmes de dette souveraine et d'équilibre budgétaire. Ils dressent la liste des besoins non couverts en matière de lutte contre le changement climatique, de santé, d'éducation, d'eau et d'assainissement, de sécurité alimentaire, d'infrastructures énergétiques, de transport et télécommunications, d'inclusion financière et d'aide au commerce. Ils soulignent également la nécessité de mener à terme le processus d'annulation de dette et de maintenir ouvert ce processus.

Pour couvrir ces nécessités de financement aggravées par la croissance insuffisante de l'aide publique au développement, des ressources nouvelles et additionnelles sont indispensables dès à présent. Elles ne peuvent être obtenues que par la mise en place de mécanismes de financement innovant. A ce titre, les Ministres soutiennent avec force l'adoption d'une taxe sur les transactions financières (TTF) par l'Union européenne dès octobre 2011, comme proposé par la France et l'Allemagne, et par tous les pays membres du G20 à l'occasion du Sommet de Cannes en novembre. Cette taxe devrait toucher le plus grand nombre de transactions possibles (transactions de change, actions, obligations, titres de dette et produits dérivés).

Les ministres demandent enfin à tous les pays de s'engager formellement sur l'imputation au financement du développement des ressources ainsi dégagées et sur leur caractère additionnel. En outre, ils souhaitent une redéfinition des critères d'allocation, afin de tenir compte des besoins de chaque pays et de leur vulnérabilité structurelle spécifique, ainsi qu'une vraie représentation des pays les plus pauvres et les plus vulnérables auprès du G20.